

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 14 octobre 2019

**N°169/10/2019 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR L'ACQUISITION D'UNE BOX 4G**

*L'an deux mille dix-neuf, le lundi 14 octobre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 08 octobre 2019.*

**Présents** : 32

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Maxime BERAUDO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Monique VALAT, Annie GUILLOT, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Thierry VIALON

**Représentés** : 10

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Brigitte BAREGES, Christian PEREZ à Pierre Antoine LEVI, Bernard PECOU à Laurence PAGES, Jacqueline LAFON à Philippe FRANCOIS, Robert INFANTI à Véronique LAGARRIGUE, Danielle AMOUROUX à Marie-Claude BERLY, Colette HARLE à N'Guessan, Jean TEKPRI, Jean Luc BUDOIA à Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES à Laura NICOLAS, Valérie RABAULT à Arnaud HILION

**Absents** : 3

Mesdames, Messieurs Carole DUNET-SCHUMANN, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR

**Monsieur Jean-Michel MUSCATELLI donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 20 mai 2019, le Conseil Municipal a délibéré sur un dispositif d'aide aux particuliers pour la location d'une offre de type "Box 4G".

En attendant la poursuite du déploiement de la fibre optique sur Montauban et afin de répondre aux sollicitations des habitants non raccordables actuellement, le Conseil Municipal de Montauban a décidé d'attribuer une aide égale au montant de la seconde facture de location d'une offre de type "Box 4G", plafonnée à 50 € TTC.

Nom – Prénom	Adresse	Type 4G Box	Montant de la subvention
GROS Jean-Michel	939 chemin des Lebrats	4G box 200Go chez Bouygues Télécom	32,99 €
CALDERON David	20 rue Jean Bouin	4G box chez Bouygues Télécom	24,99 €
BERGASSAT Marie-Thérèse	2740 chemin de Ceinture	4G box chez Bouygues Télécom	24,99 €

Le montant total des aides octroyées s'élève à 82,97 €.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours ;

Au vu de ces éléments et conformément à l'avis favorable de la commission en date du 6 septembre 2019, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter de verser les aides sollicitées pour l'acquisition d'une offre de type « Box 4G », comme présenté ci-dessus.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **18 OCT. 2019**

De sa publication et/ou affichage le : **18 OCT. 2019**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 14 octobre 2019

Le Maire,

Brigitte BAREGES

